

Hiver 2025

Le BEAU CÔTÉ DE LA VIE

Journal municipal



Les gardiens de nos routes
Chronique de la voirie
Pages 8 et 9

Conseils du temps des Fêtes
Chronique du service incendie
Pages 12 et 13

Centre de plein air urbain
Dossier spécial : ouverture de la
glissade sur tube
Pages 18 à 20

Horaire des services

Bureau municipal

762 , boul. Saint-François
819 585-4600

Lundi au jeudi

8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi

8 h à 12 h

Demandes générales

Pour toutes questions, demandes, inquiétudes, plaintes et bien plus, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

La réceptionniste se fera un plaisir de répondre à vos questions et de transmettre vos demandes au département concerné afin d'assurer un suivi efficace.

adm@lacdesecorces.ca
819 585-4600, poste 221

Bibliothèques

Secteur Lac-des-Écorces

570, boul. Saint-François
819 585-2555

Mardi 16 h 30 à 19 h 00

Mercredi 9 h 00 à 11 h 00

Jeudi 16 h 30 à 19 h 00

Vendredi 12 h 30 à 15 h 00

Secteur Val-Barrette

135, rue Saint-Joseph
819 585-3131

Lundi 15 h 30 à 19 h 00

Mardi 10 h 00 à 13 h 00

Jeudi 16 h 30 à 19 h 00

En ligne



municipalitelacdesecorces



www.lacdesecorces.ca

Élections municipales



Le 2 novembre dernier avait lieu les élections municipales. Parmi les 2 536 électeurs inscrits, le taux de participation s'est élevé à 38,49%. Voici le tableau récapitulatif des résultats des votes¹:

| Candidat(e) au poste de maire(sse) | % de votes | Votes | Majorité |
|---|--------------------------|-------|----------|
| Pierre Flamand (équipe Pierre Flamand) | 79,47 % | 755 | 560 |
| Alain Demers | 20,53 % | 195 | |
| Candidat(e) au poste 1 | | | |
| Serge Piché (équipe Pierre Flamand) | Élection sans opposition | | |
| Candidat(e) au poste 2 | % de votes | Votes | Majorité |
| Alain Lachaine (équipe Pierre Flamand) | 69,95 % | 661 | 377 |
| Nathalie Young | 30,05 % | 284 | |
| Candidat(e) au poste 3 | | | |
| Pauline Massé (équipe Pierre Flamand) | Élection sans opposition | | |
| Candidat(e) au poste 4 | % de votes | Votes | Majorité |
| Michelle Thomas (équipe Pierre Flamand) | 72,20 % | 683 | 420 |
| Eric Tremblay | 27,80 % | 263 | |
| Candidat(e) au poste 5 | | | |
| Johanne McMillan (équipe Pierre Flamand) | Élection sans opposition | | |
| Candidat(e) au poste 6 | % de votes | Votes | Majorité |
| Geneviève Brisebois (équipe Pierre Flamand) | 74,76 % | 702 | 518 |
| Eve Cuillerier | 19,60 % | 184 | |
| Lina El kesserwani | 5,64 % | 53 | |

¹Source : www.electionsquebec.qc.ca

Mot du maire

Élections municipales : remerciements

Les résultats des élections du 2 novembre ont confirmé la victoire de « L'équipe Pierre Flamand », soit Serge Piché, Alain Lachaine, Pauline Massé, Michelle Thomas, Johanne McMillan et Geneviève Brisebois pour gérer notre Municipalité. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité.

Je tenais avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Lac-des-Écorces qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi un intérêt pour notre Municipalité et faisant ainsi vivre la démocratie.

Vous me témoignez une grande confiance en me confiant, pour la 6^e fois, le rôle de maire, avec une majorité de 79,4%.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Nous répondrons au quotidien aux attentes des habitants et nous mettrons toute notre énergie et notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, en suivant ainsi notre orientation première et notre unique objectif « d'intérêt général » et en poursuivant les actions entreprises du dernier mandat. Vous pouvez compter sur mon engagement entier, avec toute mon équipe, pour porter une Municipalité et être le maire qui sera au service de tous.

Notre communauté, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Lac-des-Écorces une Municipalité où il fait bon vivre !

Pierre Flamand, maire

maire@lacdesecorces.ca



Conseil municipal

Prochaines séances ordinaires du conseil

📍 672, boul. Saint-François

Les mardis, 19h

20 janvier 2026

10 février 2026

10 mars 2026

VOS
CONSEILLERS
MUNICIPAUX



Serge Piché
Conseiller #1



Alain Lachaine
Conseiller #2



Pauline Massé
Conseillère #3



Michelle Thomas
Conseillère #4



Johanne McMillan
Conseillère #5



Geneviève Brisebois
Conseillère #6

Les bons coups de la Municipalité

Deux arrivées qui renforcent l'organisation

La Municipalité est fière de souligner l'arrivée — et le retour ! — de deux employées qui contribueront à dynamiser et optimiser les services offerts aux citoyens.



Principales tâches :

Communications internes et externes
Réservations de salle
Inscriptions aux activités

Une nouvelle technicienne aux communications

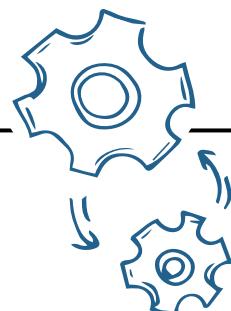
Roxane Alarie

La Municipalité accueille Roxane Alarie, qui avec ses 10 ans d'expérience en graphisme et en communication, occupe désormais le poste de technicienne aux communications.

Son rôle consiste à créer des outils de communication clairs et accessibles et à assurer une présence cohérente sur les différentes plateformes municipales. Les citoyens bénéficieront ainsi d'une information plus simple à trouver, plus agréable à consulter et davantage personnalisée aux besoins de la communauté. Roxane est aussi responsable des locations de salle et des inscriptions aux activités de loisirs.

Coordinnées :

communications@lacdesecorces.ca
819 585-4600, poste 243





Principales tâches :

Coordination des loisirs
Organisation d'événements
Planification des activités

Une technicienne aux loisirs... de retour parmi nous !

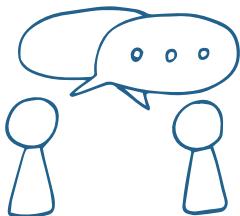
Audrey Robinette Crépeau

De son côté, Audrey Robinette Crépeau effectue un retour très apprécié au sein de l'équipe municipale.

Audrey aura notamment la responsabilité d'organiser les événements estivaux ainsi que de planifier les cours et les activités offerts tout au long de l'année. Son retour assure une continuité importante dans les services : les citoyens profiteront d'une programmation bien structurée, d'événements rassembleurs et d'une gestion efficace, portée par quelqu'un qui connaît déjà bien la communauté.

Coordonnées :

loisirs@lacdesecorces.ca
819 585-4600, poste 241



Une équipe qui avance ensemble

Ces deux arrivées témoignent de la volonté de la Municipalité de renforcer la collaboration entre ses services et d'offrir une organisation toujours plus solide et efficace. Ensemble, Roxane et Audrey contribueront à améliorer la qualité de vie des citoyens en soutenant des secteurs essentiels au dynamisme municipal.

Chronique de la voirie

Les gardiens de nos routes

Lorsque la neige tombe et que les vents d'hiver s'élèvent, une équipe discrète mais essentielle entre en action : celle de nos employés du déneigement municipal.

Derrière chaque rue dégagée et chaque chemin sécuritaire se cache le travail acharné de six hommes de terrain qui veillent, souvent dans l'ombre, à la sécurité de toute la communauté.

Une mission de jour comme de nuit

Dès les premières heures du matin, parfois bien avant l'aube, nos opérateurs de machinerie prennent la route.

Leurs quarts de travail s'étendent souvent sur de longues heures, parfois de nuit, afin de s'assurer que les voies principales, les trottoirs et les stationnements soient praticables dès les premières circulations du matin.

Chaque tempête représente un défi : neige lourde, poudrerie, glace, machinerie gelée... Rien ne leur échappe. Et pourtant, ils répondent toujours présents avec professionnalisme et détermination.



Cet hiver, lorsque vous croiserez un camion ou une gratte, ayez une pensée pour ceux qui assurent nos déplacements sécuritaires, de jour comme de nuit.



Plus qu'un volant, une responsabilité

Au-delà du déneigement, ces employés inspectent leurs véhicules, effectuent de petites réparations, remplissent les abrasifs et surveillent les conditions météo en temps réel.

Leur travail exige une vigilance constante, une grande endurance et surtout un engagement profond envers le bien-être collectif.

Déneigement municipal : comprendre les priorités et respecter les règlements pour un hiver sécuritaire

Chaque hiver, nos équipes municipales travaillent sans relâche pour assurer la sécurité et la mobilité de tous les usagers de la route. Il peut arriver que certains secteurs soient déneigés plus tard que d'autres. Ce n'est pas un oubli, mais bien le résultat d'un plan d'intervention structuré, établi selon les normes du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et les priorités municipales.

Un plan d'action structuré

Le déneigement s'effectue selon un ordre de priorité, afin d'assurer la sécurité des déplacements essentiels. Les routes sont classées en fonction de leur importance, de leur achalandage et de leur rôle dans la circulation générale. Nos équipes doivent aussi composer avec la météo, les horaires de circulation et les ressources disponibles.

1 Routes prioritaires

Route 117 (catégorie 1)

Gérées exclusivement par le MTQ. Ces voies principales desservent les services d'urgence, les écoles, les hôpitaux et les grands axes de transit.

2 Routes secondaires

Route 311 nord et sud (catégorie 2)

Cette route est entretenue par l'équipe municipal en priorité, souvent en continu pendant les précipitations.

3 Culs-de-sac, stationnements et routes rurales (catégorie 3)

Le déblaiement complet peut nécessiter plusieurs heures après la fin des précipitations.



La collaboration des citoyens : un geste essentiel

Pour que les opérations se déroulent efficacement, la collaboration des résidents est indispensable :

- **Évitez de stationner dans la rue** lors des opérations de déneigement.
- **Ramassez vos bacs à ordures et de recyclage** dès que la collecte est passée. Les bacs laissés en bordure de rue gênent le passage des déneigeuses et risquent d'être endommagés.
- **Ne poussez jamais la neige de votre terrain sur la chaussée ou les trottoirs.** Ce geste contrevient aux règlements municipaux et compromet la sécurité des automobilistes.
- **Respectez les avis municipaux** et les interdictions temporaires de stationnement.
- **Laissez les bornes fontaines dégagées** pour faciliter l'accès en cas d'urgence.

Chronique de l'urbanisme

Vidange de fosse septique

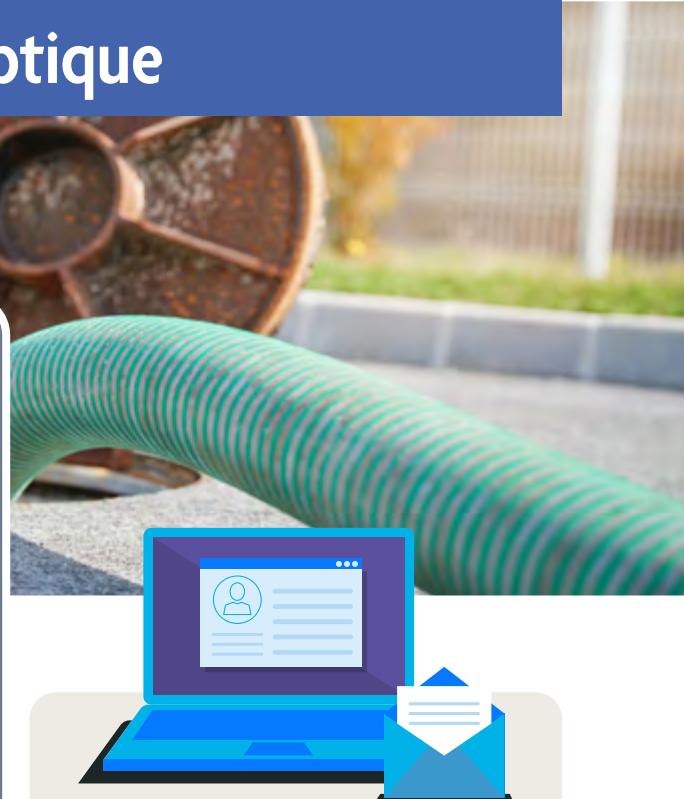
La Municipalité tient à faire un rappel amical à ses citoyens qu'il est de votre responsabilité de nous fournir la preuve de vidange de votre fosse septique, comme le stipule le règlement 231-2019.

Règlementation provinciale sur l'évacuation et le traitement des eaux usées

Conformément à l'article 13 du règlement provincial Q-2, r. 22, relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées pour les résidences isolées, les règles suivantes s'appliquent :

Fosses septiques saisonnières
Vidange tous les **4 ans** minimum

Fosses septiques utilisées à l'année
Vidange tous les **2 ans** minimum



Vous pouvez nous envoyer une copie de la facture ou du bon de vidange par :

Courrier ou en personne
Municipalité de Lac-des-Écorces
672, boul. Saint-François
Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0

Courriel
adj.urb@lacdesecorces.ca

- !** En cas de non-conformité, un avis final sera transmis aux propriétaires afin de leur rappeler l'état de leur installation septique. À défaut de se conformer dans le délai prescrit, nous serons dans l'obligation d'émettre un constat d'infraction.

Bénévoles recherchés

Le Service des loisirs est à la recherche de personnes dynamiques souhaitant s'impliquer au sein des activités municipales.

La participation de bénévoles est essentielle pour continuer d'offrir des événements rassembleurs. Que tu souhaites t'impliquer ponctuellement ou de façon plus régulière, ton engagement fera une réelle différence dans la communauté.

Tu veux t'impliquer dans ta municipalité ?

Écris-nous à loisirs@lacdesecorces.ca
pour nous laisser tes coordonnées. Nous serons heureux
de t'ajouter à notre liste de bénévoles !



Chronique du service incendie

Conseils du temps des Fêtes



La Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides vous présente quelques conseils de prévention en lien avec le temps des Fêtes qui approche à grands pas. Nous en profitons pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes!

Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

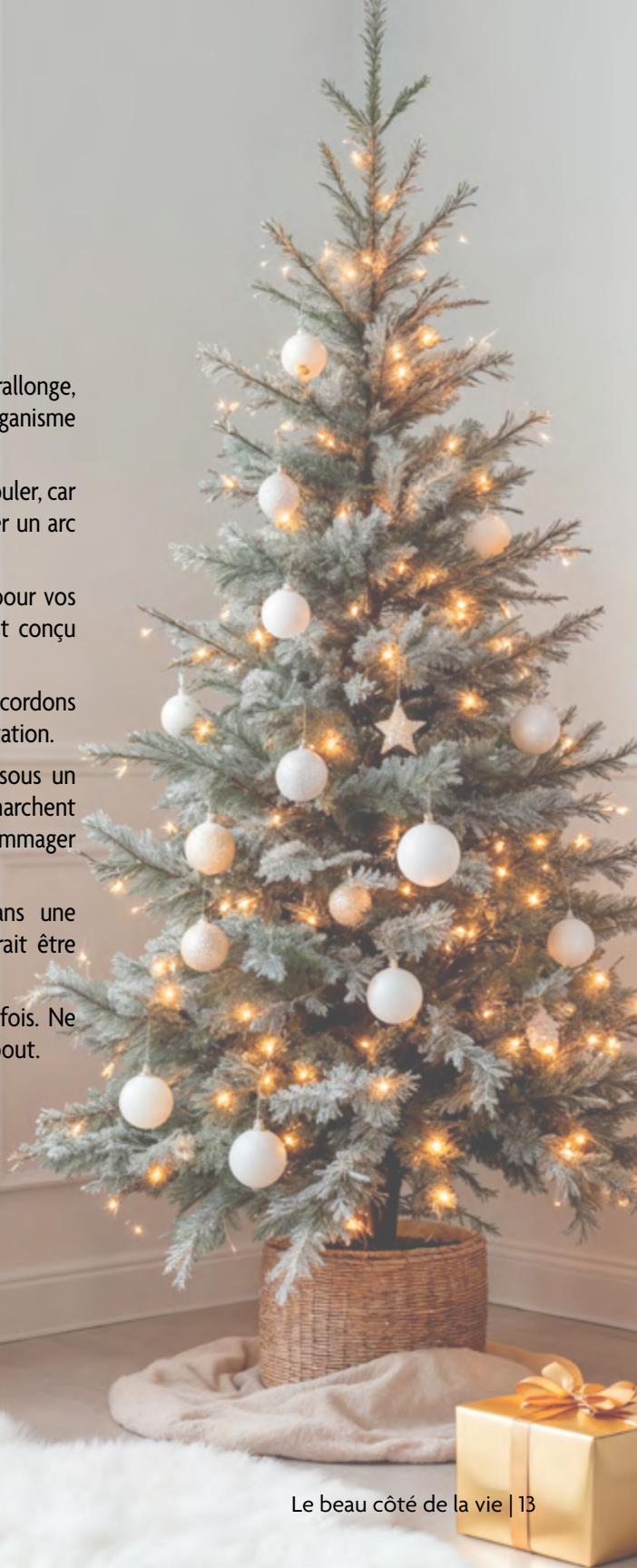
- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement;
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours;
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.);
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.

Lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Cordon de rallonge

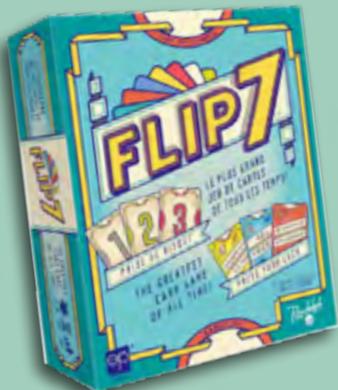
- Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpette. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.



Chronique des loisirs

Jouer en soirée, en famille et entre amis !

En cette période des Fêtes qui approche à grand pas, beaucoup d'hôtes s'inquiètent du déroulement de leurs soirées. Vaut mieux être préparé ! C'est pourquoi nous vous avons préparé quelques suggestions de jeux à faire à la maison entre amis ou en famille. Voici quelques nouveautés de l'année 2025 à essayer durant cette période de rassemblement. Plaisir et rires garanties !



Flip 7

8+ ans | 2-8 joueurs | 30 min.

Retournez les cartes une par une sans retourner deux fois le même chiffre.

Cela vous semble facile ? Détrompez-vous ! Il ne s'agit pas de n'importe quel jeu de cartes... Dans Flip 7™, il n'y a qu'une seule carte 1, deux 2, trois 3, etc. plus un tas de cartes spéciales qui peuvent vous rapporter des points supplémentaires, vous donner une seconde chance ou vous figer, vous ou vos adversaires, dans votre élan.



Blind Jack

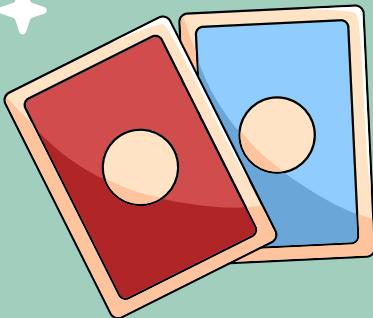
10+ ans | 2-12 joueurs | 15 min.

Suivez votre instinct pour mener votre équipe jusqu'à 21 points, mais pas plus !

Blind Jack est le jeu de questions qui va animer vos soirées !

À tour de rôle, chaque équipe lit la carte en haut de la pile et estime une réponse entre 0 et 10. Veillez à vous arrêter à temps car les valeurs des vraies réponses s'additionnent... et – comme au Blackjack – si vous dépassiez 21, vous êtes cuits !



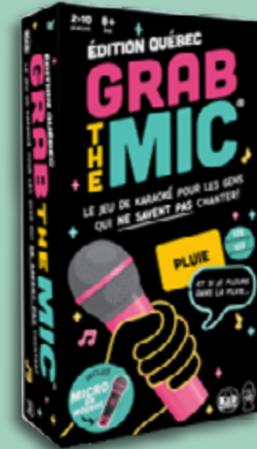


Grab The Mic (Édition Québec)

8+ ans | 2-10 joueurs | 30 min.

Le jeu viral Grab the Mic enfin disponible en français dans cette édition québécoise qui comprend 125 mots en français et 125 mots en anglais pour encore plus de possibilités de chansons !

Tournez une carte, réagissez vite et attrapez le micro en mousse pour chanter un mot révélé ! Un jeu rapide et excitant qui garde tout le monde sur le qui-vive !



Fifty Fruity

8+ ans | 2-6 joueurs | 10 min.

Pouvez-vous deviner quelle carte choisir pour obtenir des bananes ?

Pour gagner à Fifty Fruity, vous devez avoir le plus grand nombre de bananes dans votre collection, et pour les obtenir, vous devrez peut-être mentir.

À chaque tour, le joueur actif tire deux cartes de la pioche, puis les montre à un autre joueur, qui soit dit la vérité sur les deux cartes (mais pas laquelle), soit ment à propos d'une carte tout en disant la vérité sur l'autre. Le joueur actif garde alors l'une des cartes et donne l'autre au joueur qui a parlé.



Activités Hiver 2025



Cours de yoga - jour

Session de 10 cours

Cours de yoga pour tous offert par Janick Lemieux de l'Espace Le Mieux-Être. Tout en douceur, ce cours combine asanas, mudra, pranayama et mantra au service de l'harmonie des aspects physiques, émotionnels, mentaux et spirituels du yogi/yogini.

Prix : 100\$ + tx

Début : 16 janvier 2026

Quand : les vendredis, à 8 h

Où : Salle communautaire
245, rue de la Montagne



Cours de yoga - soir

Session de 10 cours

Donné par Karine Locas, ce cours de yoga (vinyoga) est accessible à tous et s'installe dans le respect de vos limites et de votre condition.

Prix : 100\$ + tx

Début : 13 janvier 2026

Quand : les mardis, à 18 h 30

Où : Salle communautaire
245, rue de la Montagne

Cours de Zumba

Session de 10 cours

Êtes-vous prêts à faire la fête pour être en forme ? Oubliez les séances d'exercices et laissez-vous entraîner par la musique aux rythmes latins pour garder le tonus.

Prix : 100\$ + tx

Début : 15 janvier 2026

Quand : les jeudis, à 18 h 45

Où : Gymnase de l'école Notre-Dame
576, boul. Saint-François



INSCRIPTIONS

du 22 décembre 2025

au 11 janvier 2026

www.lacdesecorces.ca

Pour plus d'informations

819 585-4600, poste 243

communications@lacdesecorces.ca



Cours de yoga enfant

Session de 10 cours

Exploration des bases du yoga, de la méditation et de la pleine conscience pour les enfants. Le tout de façon ludique avec des histoires et des exemples concrets. Les tapis de yoga sont fournis.

Prix : 100\$

Début : 13 janvier 2026

Quand : les mardis, à 17 h

Où : Salle communautaire
245, rue de la Montagne

Ateliers d'art pour enfant

Session de 10 cours

Ateliers de création pour les enfants de 5 à 12 ans. Initiez vos petits curieux à une multitude de techniques artistiques allant du dessin à la peinture en passant par la sculpture et plusieurs autres formes d'art mixtes. D'une durée de 1 h 30, tous les matériaux sont inclus.

Prix : 135\$

Début : 18 janvier 2026

Quand : les dimanches, à 10 h

Où : Salle communautaire
245, rue de la Montagne



Centre de plein air urbain

Dossier spécial : ouverture de la glissade sur tube

OUVERTURE :
20 décembre 2025

C'est avec enthousiasme que nous annonçons l'ouverture officielle de la glissade sur tube du Centre de plein air urbain pour la saison 2025-2026!

Rappelons qu'en mars dernier, le site avait été accessible en période de rôdage, une initiative qui a connu un franc succès auprès des citoyens et qui a permis d'ajuster l'expérience afin de mieux répondre aux besoins de tous.

Pour cette nouvelle saison, la glissade sur tube entre pleinement en opération avec la mise en place d'une tarification officielle, de conditions générales d'utilisation ainsi que d'options avantageuses pour les groupes scolaires et les organismes.

Heures d'ouvertures

La glissade sur tube sera ouverte les samedis et dimanches. Des blocs d'une demi-journée (3 h) permettront aux glisseurs de profiter des installations.

| | Bloc AM | Bloc PM |
|----------|------------------|-------------|
| Samedi | 9 h 30 à 12 h 30 | 13 h à 16 h |
| Dimanche | 9 h 30 à 12 h 30 | 13 h à 16 h |

Réservation de groupe

La glissade sur tube sera ouverte en semaine sur réservation pour les groupes scolaires et les organismes. Les réservations sont obligatoires et un dépôt de 25% sera demandé.

Pour réserver :

819 585-4600, poste 243

communications@lacdesecorces.ca



Tarification 2025-2026

Tarifs individuels

Tarification demi-journée

| Catégorie | Citoyen de Lac-des-Écorces | Non-résident |
|------------------------------------|----------------------------|--------------|
| Adulte (17 ans et +) | 10,00\$ + tx | 20,00\$ + tx |
| Enfant / Adolescent·e (6 à 16 ans) | 6,50\$ + tx | 10,00\$ + tx |
| Enfant (0 à 5 ans) | Gratuit | Gratuit |

Les enfants de moins de 5 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Preuve de résidence requise pour les tarifs citoyen·ne·s.

Tarifs de groupe

(groupes scolaires, camps et organismes)

Location du site complet pour la journée

| Groupe | Tarif MRC Antoine-Labelle | Tarif hors territoire |
|---|---------------------------|-----------------------|
| 40 à 50 élèves | 300,00\$ + tx | 500,00\$ + tx |
| Élèves supplémentaires (au-delà de 50) | 5,00\$ + tx/élève | 8,00\$ + tx/élève |

Réservation obligatoire

Tarifs entreprise

Location du site complet pour la journée

| Entreprise de Lac-des-Écorces | Entreprise hors territoire |
|-------------------------------|----------------------------|
| 500,00\$ + tx | 700,00\$ + tx |

Réservation obligatoire



Places limitées

Un maximum de 100 glisseurs est permis sur le site de glisse par bloc de 3 h.

Comment se procurer des billets ?

Au Centre de plein air urbain

Une billetterie directement sur le site de la glissade sur tube vous permettra de payer votre accès en argent comptant, par carte de débit ou par carte de crédit.

📍 249, rue de la Montagne, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0

À la Municipalité

Des billets seront en vente à la Municipalité pour ceux qui désirent acheter leur(s) billet(s) à l'avance et garantir leur place à l'horaire choisi. Veuillez noter qu'il n'y aura aucun remboursement dans le cas où vous ne pourrez vous présenter.

📍 672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0





Photographes amateurs recherchés

Le Service des communications souhaite bonifier sa banque d'images et faire rayonner la beauté de notre territoire à travers nos publications municipales.

Tu aimerais voir l'une de tes photos figurer dans le prochain journal municipal ou sur nos plateformes ?

Partage-nous tes plus beaux clichés captés sur le territoire de Lac-des-Écorces en les envoyant à **communications@lacdesecorces.ca**.

Les bons coups de la Municipalité

Dans le cadre d'une activité d'équipe, le personnel de la Municipalité a parcouru les magnifiques sentiers pédestres situés au **Centre de plein air urbain**. Une belle occasion de profiter de la nature... et de rappeler que l'accès aux **sentiers pédestres et de raquettes** est entièrement gratuit pour tous les citoyens. Venez découvrir (ou redécouvrir !) ces espaces plein air !



**Sentiers
pédestres et
de raquettes**



CAMP DE NEIGE Semaine de relâche

Visitez régulièrement le site web et le Facebook de la Municipalité pour ne rien manquer des détails !



municipalitelacdesecorces



www.lacdesecorces.ca

Horaire des patinoires



Dôme Uniprix & Secteur Val-Barrette

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------------------------|----------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|----------------------------|
| 13 h à 15 h PATIN LIBRE | | | | | | 13 h à 15 h PATIN LIBRE |
| | | 14 h à 15 h PATIN D'OR 50 ans et + | | 14 h à 15 h PATIN D'OR 50 ans et + | | |
| 15 h à 17 h HOCKEY | 15 h à 16 h Patin libre | 15 h à 16 h Patin libre | 15 h à 16 h Patin libre | 15 h à 16 h Patin libre | 15 h à 16 h Patin libre | 15 h à 17 h HOCKEY |
| | 16 h à 17 h HOCKEY | 16 h à 17 h HOCKEY | 16 h à 17 h HOCKEY | 16 h à 17 h HOCKEY | 16 h à 17 h HOCKEY | |
| 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé | 17 h à 18 h Fermé |
| 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE | 18 h à 19 h PATIN LIBRE |
| 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY | 19 h à 21 h HOCKEY |



CITAM

Système d'alerte de masse



Inscrivez-vous maintenant !



Restez informés en temps réel.

Par téléphone, par message texte et/ou par courriel.